

Associations

Chaque année, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault soutient des associations du territoire en accordant des subventions. Ces dernières sont principalement accordées dans le cadre d'actions relevant d'un intérêt intercommunal, et se rattachant aux domaines de compétences de la communauté de communes.

Associations soutenues

Demande de subvention

Les associations du territoire trouvent dans cette page les informations utiles et dossier de candidature à télécharger pour les demandes de...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**